



Conseil économique et social

Distr. générale
15 mars 2018

Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique
Comité d'experts de la Conférence des ministres africains
des finances, de la planification et du développement économique
Trente-septième réunion
Addis-Abeba, 11 et 12 mai 2018
Point 6 de l'ordre du jour provisoire*
Questions statutaires

Rapport d'activité de l'Institut africain de développement économique et de planification

I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis pour examen à la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) en réponse à sa demande d'être régulièrement tenue informée des rapports que l'Institut africain de développement économique et de planification (IDEP)¹ soumet à son Conseil d'administration et à sa direction. Il est basé sur le rapport que le Directeur de l'IDEP a présenté au Conseil d'administration à sa cinquante-sixième réunion, tenue à Dakar le 19 mars 2018.
2. L'IDEP est un organe subsidiaire de la CEA. Conformément à la résolution 839 (XXV) de la Conférence des ministres, l'IDEP a été intégré au processus programmatique de la CEA en tant que sous-programme sur la planification et l'administration du développement. En 2013, il est devenu l'organe de formation de la CEA suite à la restructuration de cette dernière.
3. L'année 2017 a été très productive pour l'IDEP. Elle a été marquée par des changements stratégiques dans les mécanismes d'exécution et l'orientation du programme de l'IDEP pour l'exercice biennal 2016-2017. Ces changements ont constitué la réponse

* E/ECA/COE/37/1.

¹ L'IDEP est une institution panafricaine créée par l'Assemblée Générale des Nations Unies. Il a pour mandat principal d'accompagner et d'aider les pays africains à renforcer leurs capacités relatives aux ressources humaines, condition préalable pour garantir leur indépendance et promouvoir le développement socioéconomique de l'Afrique. Aux termes de son mandat, ses principales activités s'articulent autour d'un portefeuille de programmes de renforcement de capacités et de formation, ainsi que d'initiatives de dialogue et de recherche sur les politiques. Il offre également des services consultatifs à la demande des gouvernements et des institutions publiques et sert de tribune pour explorer de nouvelles pistes de réflexion sur le développement de l'Afrique.

immédiate de l'IDEP aux besoins en renforcement des capacités exprimés par les États membres de la CEA dans le contexte de la mise en œuvre des priorités nationales du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons, ainsi qu'aux demandes de services de l'IDEP que de plus en plus d'États membres lui ont adressées.

4. Parmi les principales initiatives stratégiques mises en œuvre par l'IDEP, on compte la réorganisation des contenus de différents cours de base ; l'élaboration et l'organisation de nouveaux cours ; le programme de master en politique industrielle, en collaboration avec l'Université de Johannesburg ; le lancement d'un programme d'apprentissage en ligne, une nouvelle méthode de formation, et l'organisation de deux sessions de formation en collaboration avec l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) ; l'élaboration et le test de la plateforme d'apprentissage en ligne de l'IDEP ; le lancement d'une initiative de numérisation de la collection de la bibliothèque de l'IDEP ; et l'examen de l'organigramme de l'IDEP afin de répondre aux demandes croissantes de services. L'année 2017 a été une réussite à la fois pour le programme de l'IDEP et les États membres. Globalement, les performances du programme ont été excellentes, avec un taux de réalisation ponctuelle des objectifs de 99% et la réponse aux attentes en termes de qualité, comme l'illustrent les questionnaires d'évaluation.

II. Soutien à la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et du Programme 2030 par l'intermédiaire de la formation et de la recherche

Formation

5. Le processus de développement en Afrique est porté par deux cadres principaux : l'Agenda 2063 et le Programme 2030. Leur réalisation nécessitera des modifications ou des ajustements aux approches de développement adoptées par les pays. Les principaux défis auxquels les pays font face sont d'être plus créatifs pour mieux maîtriser leurs processus de développement, de devenir des acteurs à part entière du monde économique, de renforcer leurs fondamentaux, de faire participer plus concrètement tous les acteurs, de mobiliser les ressources adéquates et d'être en mesure de traduire leurs gains économiques en améliorations des conditions de vie et du bien-être de leurs citoyens de manière équitable et durable.

6. Depuis 2016, l'Agenda 2063 et le Programme 2030 guident les activités de formation et de recherche de l'IDEP. Le programme de formation a été adapté de manière à soutenir la réalisation des objectifs de développement durable, leur alignement sur l'Agenda 2063 et leur intégration dans les plans nationaux de développement des pays africains.

7. Vingt cours sur site ont été dispensés sur des questions liées à l'analyse des données et à la modélisation macroéconomique pour les planificateurs du développement ; à la politique et à la planification sectorielles dans les domaines du commerce, de l'industrie, de l'agriculture et de l'énergie ; aux négociations commerciales internationales en appui à la Zone de libre-échange continentale ; à la politique sociale et à la gestion de la politique économique tenant compte de la problématique femmes-hommes ; à la gestion efficace des ressources minérales axée sur la gouvernance, les contrats et les négociations ; et à la mobilisation des ressources intérieures.

8. De nouveaux cours sur la planification à long terme et les études prospectives, l'économie verte et l'analyse des politiques commerciales ont été lancés pour prendre en compte l'évolution des attentes des pays africains. Sur 20 cours, 10 étaient des cours de base de l'IDEP, dont un cours sur mesure, et 10 étaient organisés en collaboration avec des partenaires. La majorité des cours a reçu une note globale de 90% ou plus des participants.

9. Au cours de l'exercice biennal 2016-2017, les candidatures aux cours de l'IDEP ont augmenté de 64% par rapport à l'exercice biennal 2014-2015. Au total, 3760 candidatures ont été reçues au cours de l'exercice biennal 2014-2015 (1812 en 2014 et 1948 en 2015), nombre qui est passé à 6156 lors de l'exercice biennal 2016-2017 (2542 en 2016 et 3614 en 2017). Cette augmentation est le fruit du lancement de cours en ligne et d'un intérêt accru des États membres pour les programmes de renforcement des capacités de l'IDEP.

10. Au total, 488 agents publics africains ont participé aux cours de base, dont 29 au cours sur mesure. Le nombre de participants aux cours présentiels a augmenté de 7,7% entre 2016 et 2017. La participation des femmes a quant à elle diminué de 40 à 28% malgré les efforts de l'IDEP pour l'augmenter. Même si l'IDEP est fermement engagé en faveur de la participation équilibrée des hommes et des femmes, il se heurte à un obstacle bien connu, à savoir la proportion plus élevée d'hommes employés à des postes de niveau intermédiaire et supérieur dans les gouvernements africains. Au cours de l'exercice biennal 2016-2017, la représentation moyenne des femmes était d'environ 34%.

11. L'IDEP a également organisé deux cours continus à l'intention du personnel de la CEA du siège et des bureaux sous-régionaux : un sur les méthodes et les analyses statistiques et l'autre sur la modélisation et les prévisions macroéconomiques. Un examen du programme de cours est prévu pour 2018 en vue d'accroître le nombre de cours et de thèmes abordés, en phase avec le rôle d'organe de formation de la CEA dévolu à l'IDEP.

Programme de master

12. En 2016, l'IDEP a relancé son programme de master en partenariat avec l'Université de Johannesburg en proposant un master de 18 mois en politique industrielle. Le master est une activité phare du programme de renforcement des capacités et de formation de l'IDEP. Il a démarré dans les années 1970 et a évolué au fil des années pour devenir une des principales composantes des activités de l'IDEP. Récemment, l'IDEP a décidé de collaborer avec des universités africaines réputées plutôt que d'accueillir le programme lui-même. Le master est conçu de manière à offrir aux fonctionnaires et aux décideurs de niveau intermédiaire ou supérieur au sein de gouvernements et d'organisations intergouvernementales une formation structurée couvrant différents aspects de la gestion des politiques économiques, de la planification du développement et de l'analyse sectorielle.

13. L'IDEP étudie également la possibilité de lancer d'autres programmes de master, notamment un programme en collaboration avec l'Institut égyptien de planification nationale axé sur la planification du développement.

Recherche

14. Les activités de recherche sur les politiques de l'IDEP complètent son programme de formation et répondent aux besoins des décideurs et d'autres parties prenantes. Les cours de courte durée ont lieu en parallèle avec des activités fondées sur la recherche, comme les dialogues de haut niveau, les séminaires mensuels et les programmes de bourses. La composante de recherche offre une orientation stratégique aux cours, ainsi qu'une mise à jour et une adaptation des contenus aux évolutions de l'environnement et des priorités de développement des pays africains.

15. Un certain nombre de séminaires et de dialogues de haut niveau sur le développement ont été organisés dans le cadre du rôle de centre de réflexion qui a été confié à l'IDEP. De telles activités contribuent au rapprochement de la recherche et de la politique en Afrique, offrent aux décideurs africains une plateforme d'échanges structurés sur des thèmes de développement avec d'autres parties prenantes jouant un rôle central dans le développement du continent et favorisent le partage et la comparaison des expériences de développement.

16. En phase avec le Rapport économique sur l'Afrique 2017, axé sur l'urbanisation et l'industrialisation, le premier séminaire de développement a porté sur le Nouveau Programme pour les villes, au lendemain de la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III), et sur les défis de l'urbanisation que l'Afrique doit prendre en compte dans son développement. Ce séminaire a ensuite été complété par un

dialogue de haut niveau sur le même thème, en collaboration avec la Section de l'urbanisation de la CEA, qui a débouché sur l'élaboration d'un programme de cours consacré à cette question.

17. L'IDEP a organisé d'autres séminaires de développement sur des questions prioritaires relatives au développement de l'Afrique, notamment :

- a) Appropriation de l'Agenda 2063 et du Programme 2030 par les pays africains, qui a conclu que pour que l'Afrique s'approprie entièrement les programmes de développement et atteigne efficacement ses objectifs, il était nécessaire de définir des priorités nationales ; de renforcer les systèmes statistiques nationaux pour proposer des données suffisantes et de qualité en vue d'améliorer la mesure, le suivi et l'évaluation des progrès réalisés dans la réalisation des objectifs des programmes ; de prendre en compte les dimensions culturelles pertinentes afin d'assurer une contextualisation correcte ; et de développer un leadership fort pour une mise en œuvre efficace des politiques ;
- b) Quelles mégadonnées en Afrique ?, axé sur le besoin du continent de tirer pleinement parti de la révolution des données. Le séminaire a porté sur la meilleure manière de concevoir une stratégie de traitement des mégadonnées, de répondre aux questions de sécurité et d'exploiter les mégadonnées pour le suivi, l'évaluation et la concrétisation du développement durable. La mise en place de partenariats avec le secteur privé a également été examinée ;
- c) Égalité des sexes et changements climatiques, axé sur les conséquences des changements climatiques sur le statut des femmes africaines et comment réduire leur vulnérabilité en les aidant à accroître la résilience ; et
- d) Quelle agriculture transformatrice pour l'Afrique de demain ? qui a examiné des questions de développement relatives à la sécurité alimentaire, à l'agriculture et à l'agro-industrie aux niveaux national et continental, le rôle du public et des institutions communautaires, et les politiques et les agents économiques qui aident à garantir la sécurité alimentaire et la résilience en Afrique.

18. L'IDEP a organisé un dialogue de haut niveau sur le thème L'Afrique est-elle prête à investir dans l'industrie verte ? avec le Gouvernement sénégalais. À cette occasion, les participants ont relevé les éléments ci-après, de première importance dans les efforts des pays africains visant à minimiser les conséquences environnementales néfastes des activités industrielles dans le cadre de leur transformation structurelle : a) une forte volonté politique ; b) la création, dans le cadre des plans de développement, de structures réglementaires efficaces qui adaptent les programmes internationaux aux contextes nationaux ; c) la mobilisation du secteur privé ; d) une mobilisation des ressources appropriée et

innovante ; e) un investissement progressif dans l'industrie ; f) une communication et une sensibilisation solides ; g) une gestion des connaissances et un échange des bonnes pratiques ; et h) le renforcement des capacités.

19. La diversité des thèmes abordés illustre la volonté de l'IDEP de s'engager dans les domaines prioritaires relatifs à la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 et à leur intégration dans les processus de planification nationale.

20. En ce qui concerne l'appui au développement de la recherche et à l'amélioration des connaissances en Afrique, l'IDEP a relancé son programme de bourses, qui a donné lieu à l'attribution de deux bourses financées par l'IDEP et d'une bourse financée par la CEA. L'objectif principal de ce programme est de donner aux professionnels travaillant sur les questions pertinentes de gestion économique et de développement pour différents groupes de prise de décisions en Afrique l'occasion d'approfondir l'examen d'un sujet convenu en commun dans un environnement propice à la réflexion créative et innovante au cours d'une période déterminée. Tout au long de la durée de la bourse, des séminaires de recherche sont organisés afin de permettre aux boursiers de présenter leurs travaux et de recevoir des commentaires et des suggestions de leurs pairs dans d'autres institutions. Des rapports de recherche et des notes d'orientation ont été envoyés par les lauréats du programme et sont en cours d'évaluation pour publication finale.

21. Plusieurs activités de formation et de recherche de l'IDEP ont été réalisées en collaboration avec des partenaires, qu'il s'agisse de partenaires internes, comme les divisions organiques et les bureaux sous-régionaux de la CEA, ou externes, notamment le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, l'Agence internationale de l'énergie atomique, l'UNITAR, le bureau du Premier Ministre sénégalais, le Ministère sénégalais de l'industrie, le Ministère rwandais des finances et de la planification économique, la Banque arabe pour le développement économique en Afrique, l'Université de Johannesburg, l'Initiative pour une société ouverte en Afrique de l'Ouest, l'institut Futurs africains, l'Institut tunisien des études stratégiques, l'Institut de gestion macroéconomique et financière pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe, la Banque africaine de développement et la Commission de l'Union africaine. L'IDEP prévoit de faire évoluer ses partenariats avec des institutions stratégiques aux niveaux mondial, régional et national, notamment en mobilisant le secteur privé et la société civile.

III. Tirer parti des technologies de l'information et de la communication pour améliorer les prestations

Programme d'apprentissage en ligne

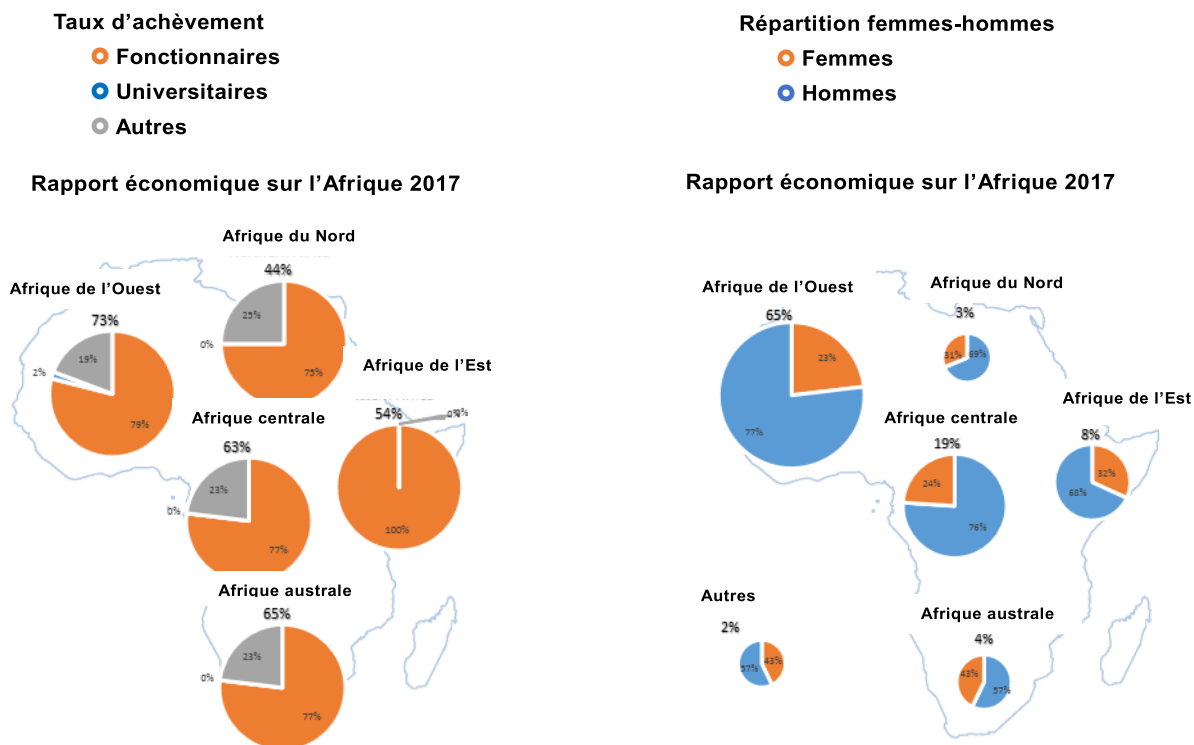
22. Le public cible de l'IDEP est constitué principalement de fonctionnaires de rang supérieur de différents ministères dans toute l'Afrique, en phase avec le mandat officiel de l'Institut. L'IDEP a pour ambition d'être un centre d'excellence au service des États membres pour la mise en valeur des ressources humaines de haut niveau nécessaires à la transformation socioéconomique progressive du continent. Au vu de l'augmentation de la demande relative au développement participatif, l'IDEP a décidé d'atteindre, par l'intermédiaire de son programme d'apprentissage en ligne, des participants toujours plus nombreux et divers.

23. Une enquête de l'IDEP menée en 2016 auprès de son public cible a indiqué une forte demande de formation à distance (apprentissage en ligne), 89,4% des enquêtés indiquant que ce type de formation était une bonne idée et 97,2% exprimant le souhait de participer à des cours de mise à niveau en ligne. L'IDEP prévoit également de cibler un éventail plus large de participants sur tout le continent, notamment des femmes et des candidats non fonctionnaires. Enfin, l'Institut cherche à exploiter les technologies de l'information et de la communication pour délivrer ses cours.

24. En coopération avec l'UNITAR et la CEA, l'IDEP a conçu et lancé un cours reprenant le thème du Rapport économique sur l'Afrique 2017 (l'industrialisation et l'urbanisation au service de la transformation de l'Afrique). Le cours a duré six semaines et a été dispensé en anglais et en français. Pour les 156 places, divisées équitablement entre les deux langues, un total de 516 candidatures ont été reçues (190 en anglais et 326 en français). En ce qui concerne le profil des participants, 33% des candidatures acceptées étaient celles de femmes ; 81% des participants étaient issus de gouvernements et le reste du milieu universitaire, de la société civile et du secteur privé ; l'âge des participants allait de 23 à 52 ans ; et ils étaient originaires de 23 pays africains pour le cours en anglais, contre 21 pour le cours en français (voir la figure I pour plus d'informations sur les taux d'achèvement et d'autres données ventilées).

Figure I

Cours sur le thème du Rapport économique sur l'Afrique 2017 : taux d'achèvement et répartition femmes-hommes (pourcentage)



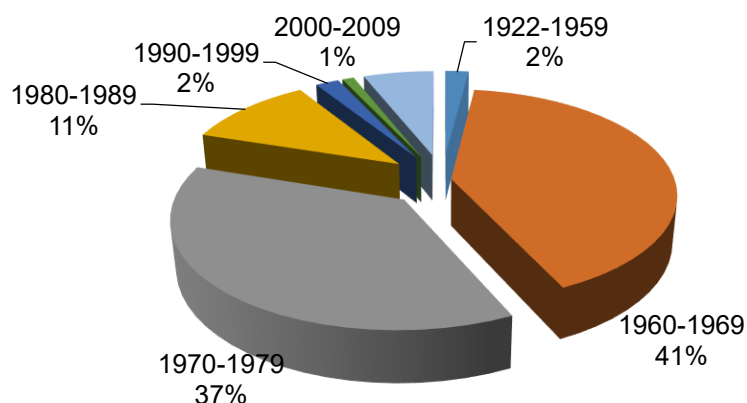
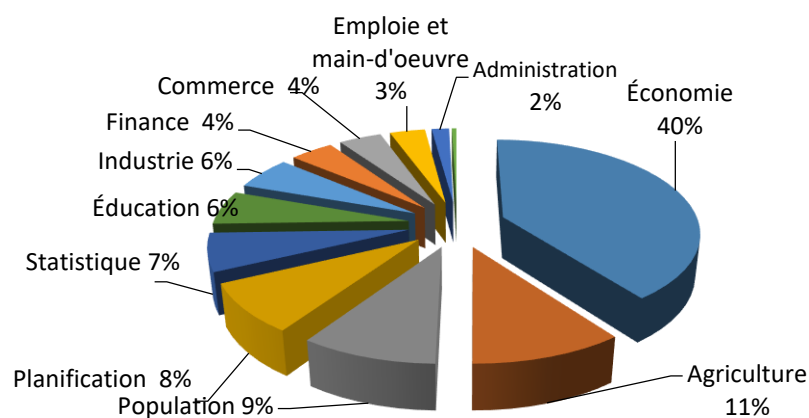
25. En interne, l'IDEP a mis en œuvre un projet pilote qui a rendu possible la conception et le lancement d'un cours à distance sur la base du Rapport économique sur l'Afrique 2015. Cette formation en français s'est déroulée avec succès sur quatre semaines et a permis à l'IDEP de tester sa plateforme de formation en ligne. Le cours a bénéficié de l'appui du personnel de l'IDEP, qui a reçu la formation adéquate de l'UNITAR.

Numérisation de la bibliothèque

26. Dans le cadre de ses activités de gestion des connaissances, l'IDEP a mis sur pied une bibliothèque très riche, composée de publications de l'Institut et des pays membres. Grâce à ce projet de numérisation, l'IDEP espère élargir la diffusion de ces publications sur Internet et hors ligne. Le projet vise également à préserver les documents originaux, dont beaucoup sont fragiles et en mauvais état, en limitant leur manipulation.

27. Environ 520 000 pages, représentant 5800 ouvrages dont le contenu vient de 49 pays, seront numérisées dans différents formats de fichier d'ici 2018. Voir la figure II pour une analyse approfondie des documents qui seront numérisés.

Figure II

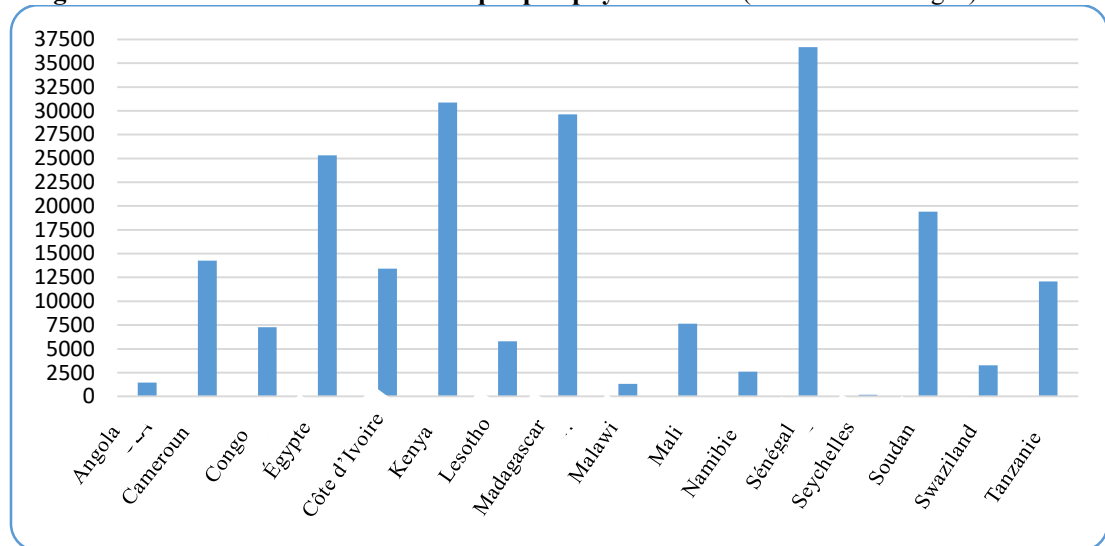
Collection de la bibliothèque de l'IDEP : répartition (pourcentage)**A. Collection de la bibliothèque de l'IDEP : répartition par date d'entrée dans la collection****B. Collection de la bibliothèque de l'IDEP : répartition par domaine thématique général**

28. La première phase du projet de numérisation a été exécutée avec succès en 2017, couvrant 3323 ouvrages de 16 pays, soit 211 312 pages (voir figure III).²

² Les formats des scans sont les suivants : TIFF en 300 points par pouce (ppp) pour l'archivage, PDF/A en 300 ppp avec indexation automatique par reconnaissance optique de caractères pour la consultation et la recherche de plein texte, et TXT UTF-8 avec indexation manuelle pour davantage de descriptions et la recherche dans les bibliothèques numériques et les répertoires.

Figure III

Origine des documents de la bibliothèque par pays et entité (nombre d'ouvrages)



IV. Orientation

29. En tant qu'organe subsidiaire de la CEA responsable de la réalisation du sous-programme 8, Planification et administration du développement, l'IDEP fait rapport à la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique. Le travail de l'IDEP est guidé par son Conseil d'administration, présidé par le Secrétaire exécutif de la CEA et composé de dix représentants des États membres (deux représentants par sous-région africaine nommés sur une base de rotation), auxquels s'ajoutent un représentant du pays hôte (le Sénégal) et un représentant de la Commission de l'Union africaine. Le Conseil d'administration est assisté par le Comité consultatif technique, composé d'experts qui établissent des rapports à l'intention du Conseil sur le contenu, la qualité et la pertinence du programme.

Comité consultatif technique

30. La troisième réunion du Comité consultatif technique s'est tenue à Dakar le 7 février 2018. Elle a été précédée par une journée de réflexion sur le thème « Nouvelles approches de développement pour atteindre les objectifs du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 ». La réunion était structurée en trois parties principales :

- a) Une mise à jour sur l'IDEP, le Comité et son rôle à la lumière du renouvellement des membres du Comité en 2017, conformément à la recommandation issue de la 55ème réunion du Conseil d'administration ;
- b) Présentation des activités de l'IDEP au cours de la période 2016-2017 ;
- c) Présentation des projets d'orientations stratégiques pour la période 2018-2021.

31. La réunion a été une réussite, à la fois aux niveaux tant de l'organisation que de la participation de toutes les parties prenantes. La réunion s'est terminée par une évaluation globale des réalisations de l'exercice biennal 2016-2017 et des directives stratégiques proposées par l'administration de l'IDEP. Les membres du Comité consultatif technique, des observateurs et des invités spéciaux ont enrichi les débats avec leurs idées, leurs réflexions et leurs commentaires, dans lesquels l'IDEP a vu des recommandations pour la réalisation de son mandat au cours des quatre prochaines années.

32. Les membres du Comité consultatif technique ont salué la contribution de l'IDEP au fil du temps à la formation des fonctionnaires africains dans ses différents domaines de responsabilité. Notant que les processus de planification en Afrique n'ont pas répondu aux attentes, ils ont demandé à l'IDEP de réaliser des recherches supplémentaires pour mieux analyser les raisons de ces résultats et proposer de nouvelles idées de planification. Ils ont salué la place centrale que l'IDEP a donnée à la réalisation du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 dans ses programmes de soutien au renforcement des capacités des pays africains et l'ont félicité pour l'organisation réussie du dialogue de haut niveau sur le thème « Nouvelles approches de planification pour la réalisation du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 » et pour sa volonté d'innovation dans ses activités de formation et de recherche à cet égard. Les membres du Comité ont pris bonne note des activités réalisées par l'IDEP lors de l'exercice 2016-2017 et ont salué les thèmes choisis, la qualité du travail accompli et le nombre d'activités réalisées. Après examen, ils ont approuvé toutes les orientations du plan stratégique, et ont demandé qu'un document modifié tenant compte des résultats de leurs travaux soit présenté à la réunion suivante du Conseil d'administration pour approbation finale. Dans ce contexte, les membres du Comité ont soutenu la proposition d'organiser une retraite visant à examiner le catalogue de cours de l'IDEP et ont encouragé l'Institut à faire de son programme de formation à distance une activité phare pour les quatre années à venir. Ils ont pris note et apprécié les efforts réalisés en vue de mettre en place une plateforme de gestion des connaissances, dont la première phase est le projet de numérisation de la collection de l'IDEP, qui devrait, à long terme, être accessible à un grand nombre d'utilisateurs. Les membres ont invité le Conseil d'administration à approuver les orientations stratégiques et à soutenir la demande d'augmentation des ressources de l'IDEP, en particulier de la subvention ordinaire des Nations Unies. Ils ont soutenu la détermination de l'IDEP à renforcer ses partenariats et ont exhorté l'Institut à le faire avant tout en interne avec la CEA et avec les organisations régionales comme la Commission de l'Union africaine et la BAD. Enfin, ils ont demandé à l'IDEP de préparer une note de présentation des différents rôles que les membres du Comité pourraient assumer en plus de leur mandat prévu dans les statuts de l'IDEP.

Conseil d'administration

33. La cinquante-cinquième réunion du Conseil d'administration a eu lieu à Addis-Abeba en mars 2017. Lors de cette réunion, le Conseil a validé les statuts révisés de l'IDEP et a recommandé de les transmettre à la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique pour approbation finale. En raison de l'ajournement de la Conférence de 2017, les statuts révisés seront présentés à la Conférence de 2018.

34. La cinquante-sixième réunion du Conseil d'administration s'est tenue le 19 mars 2018 afin d'examiner le rapport du Directeur de l'IDEP, les propositions d'orientations stratégiques de l'IDEP, le résultat de la troisième réunion du Comité consultatif technique, les états financiers vérifiés de l'année fiscale 2017 et le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019. Lors de la réunion, le Conseil a :

- a) Noté avec satisfaction et salué la direction de l'IDEP pour la qualité des rapports d'activité annuels présentés, que les membres du Conseil ont adoptés à l'unanimité, ainsi que pour la qualité et la pertinence du travail effectué en 2017 ;
- b) Demandé à la direction de finaliser le projet de règlement intérieur du Conseil et de l'envoyer aux membres par courriel pour examen et approbation ;
- c) Approuvé les états financiers vérifiés de l'année terminée le 31 décembre 2017, présentés par l'auditeur avec une opinion sans réserve ;
- d) Approuvé les orientations stratégiques pour la période de planification stratégique 2018-2021, et par la suite demandé à la direction d'élaborer un plan

stratégique complet pour la même période et de le présenter à la prochaine réunion du Conseil, prévue en octobre 2018 ;

- e) Adopté le rapport du Comité et ses recommandations en totalité ;
- f) Approuvé la recommandation du Comité de faire passer le montant de la subvention de l'Assemblée générale des Nations Unies à l'IDEP de 2,6 à 5 millions de dollars par exercice biennal. Le Conseil a fait remarquer que cette augmentation correspondait à l'accroissement des demandes de services des États membres africains auprès de l'IDEP, en particulier suite à l'introduction du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 et en raison de l'accent mis sur le rôle clé du renforcement des capacités dans la réalisation des objectifs et des aspirations contenus dans ces deux cadres de développement ;
- g) Affirmé son soutien aux efforts de la direction visant à recouvrer les arriérés de paiements des États membres ;
- h) Approuvé la recommandation du Comité de stabiliser l'aide de la CEA à l'IDEP à 2 millions de dollars par an ;
- i) Approuvé l'organisation d'une retraite des membres du Comité en juin 2018 afin d'examiner le catalogue des cours de l'IDEP.

Enquête sur les points de vue des anciens élèves

35. Suite à l'étude d'impact réalisée en 2016, une autre enquête a été réalisée en décembre 2017 dans le but de cerner les impacts et les contributions à court terme des participants aux cours en 2016 et 2017 dans leurs pays. Les sujets de cours recommandés à l'IDEP par les participants sont d'un intérêt particulier dans le cadre du présent rapport et ont été analysés par le Comité technique consultatif lors de sa troisième réunion. Les résultats de l'enquête de 2017 seront examinés en profondeur lors de la retraite que l'IDEP prévoit d'organiser en 2018 pour examiner son catalogue de cours.

V. Augmentation des ressources financières

36. Les activités de l'IDEP sont financées par des fonds venant de cinq sources : a) la subvention ordinaire des Nations Unies, qui est à l'heure actuelle une subvention biennale fixe versée par l'Assemblée générale, étayée par un budget-programme biennal approuvé, et fixée à 2,6 millions de dollars par exercice biennal ; b) des contributions des États membres africains par l'intermédiaire de versements annuels de quote-parts établies sur la base d'un barème prédéterminé, approuvé et adopté par la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique ; c) des fonds collectés en interne grâce aux frais d'inscription, au recouvrement des frais généraux, à la location de salles de conférence et à des services consultatifs ; d) des fonds extrabudgétaires venant notamment d'institutions de financement multilatérales et bilatérales, de fondations privées et de partenaires de développement ; et e) des ressources de la CEA en appui aux programmes spécifiques et aux activités de formation qui favorisent la production de recherches et d'études analytiques.

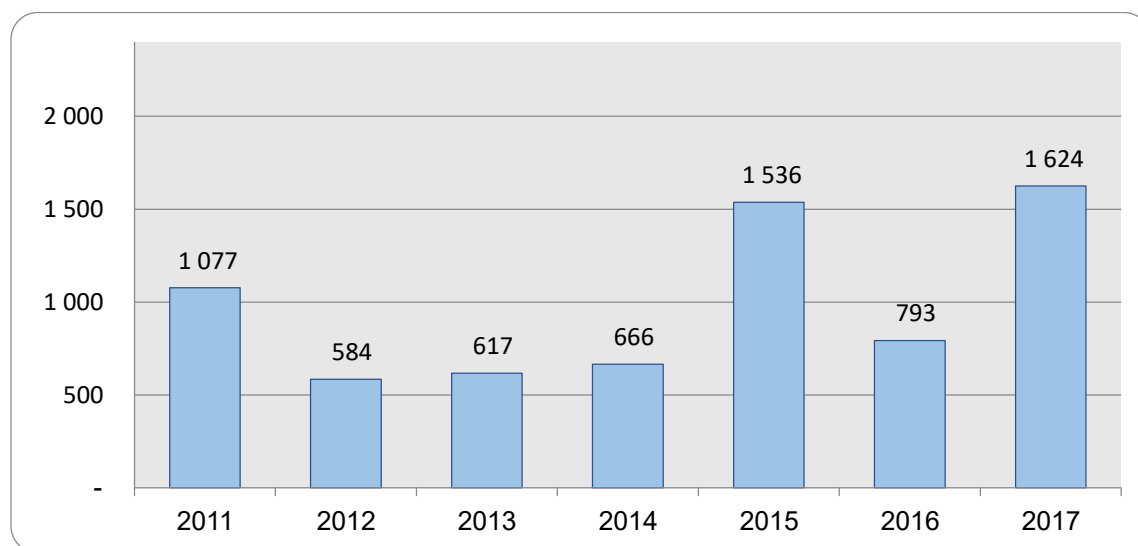
37. L'intensification des efforts de recouvrement des arriérés des États membres a porté ses fruits en 2017. Quatorze États membres ont versé un total de 1 624 000 dollars, la somme la plus élevée en sept ans (voir figure IV). Le Maroc, le Soudan, la Zambie et le Zimbabwe, les quatre pays les plus performants en termes de paiement des arriérés (voir le tableau), doivent être salués et remerciés. Des remerciements doivent également être adressés au Congo, à la Côte d'Ivoire et au Kenya, qui ont effectué des paiements anticipés, ainsi qu'à l'Angola, au Burkina Faso et à la Namibie, qui n'ont pas d'arriérés. Les efforts de l'IDEP pour mobiliser les autres pays et recouvrer les arriérés seront poursuivis. Tous les États membres sont toujours incités

à régler leurs contributions et à verser leurs arriérés, qui s'élevaient à 17 millions de dollars en décembre 2017.

Tableau
Contributions à l'IDEP par pays au 31 décembre 2017 (En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Pays</i>	Quote-part annuelle	<i>Montant versé en 2017</i>			<i>Total versé en 2017</i>
		<i>Contribution annuelle</i>	<i>Arriérés versés</i>	<i>Paiement anticipé</i>	
Afrique du Sud	80 000	80 000			80 000
Burkina Faso	15 000	15 000	15 000		30 000
Égypte	80 000	80 000			80 000
Kenya	3 000			21 828	21 828
Madagascar	20 000	17 182			17 182
Malawi	15 000	15 000	12 256		27 256
Mali	15 000	15 000	1 486		16 486
Maroc	32 000	32 000	104 898		136 898
Namibie	24 000	24 000			24 000
Soudan	32 000	32 000	832 000		864 000
Swaziland	20 000	20 000			20 000
Tunisie	24 000	17 169			17 169
Zambie	32 000	32 000	57 518		89 518
Zimbabwe	40 000	40 000	160 000		200 000
Total	461 000	419 351	1 183 159	21 828	1 624 338

Figure IV
Contributions à l'IDEP entre 2011 et 2017 (En milliers de dollars des États-Unis)



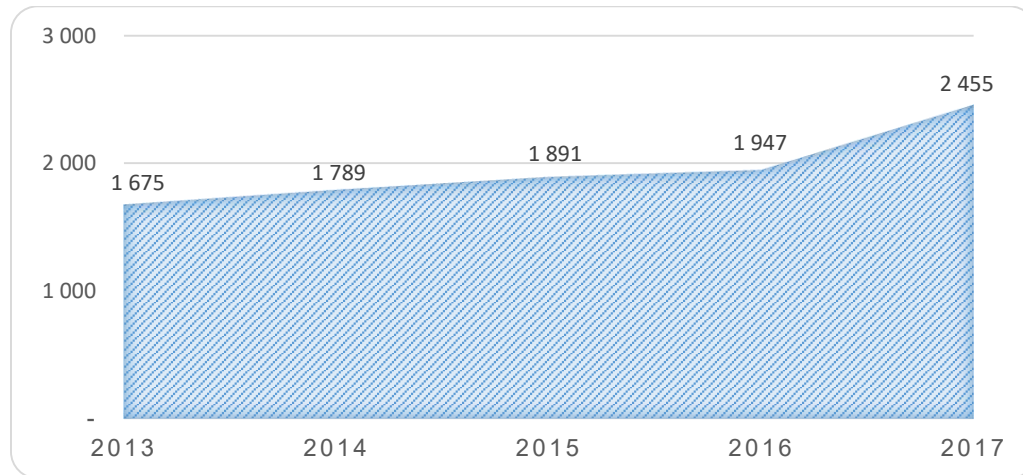
38. La CEA a appuyé l'organisation de cours de courte durée conformément à sa décision de faire de l'IDEP son organe de formation. À cet égard, 2017 a été une année excellente, l'IDEP ayant reçu 2 455 200 dollars, la somme la plus élevée depuis 2013 (voir figure V). Une fois que cette aide sera plus systématique, l'IDEP pourra augmenter le nombre de cours proposés.

39. À partir de 2018 et jusqu'en 2021, l'IDEP visera à améliorer sa mobilisation des ressources externes, en particulier en vue de remplir les objectifs de ses orientations stratégiques.

40. Le Comité consultatif technique, avec l'appui du Conseil d'administration, a demandé une augmentation de la subvention ordinaire des Nations Unies, suite à la décision de faire de l'IDEP l'organe de formation de la CEA et en phase avec les réformes entreprises par le Secrétaire général, qui accorde une place centrale au renforcement des capacités.

Figure V

Soutien de la CEA à l'IDEP entre 2014 et 2017 (En milliers de dollars des États-Unis)



VI. Perspectives pour 2018

41. L'année 2018 commence sous de bons auspices. L'IDEP a débuté ses activités plus tôt que les années précédentes avec l'organisation de la troisième réunion du Comité consultatif technique, précédée d'un séminaire d'une journée sur le développement concernant le futur de la planification en appui au Programme 2030 et à l'Agenda 2063, d'un atelier sur l'investissement dans les infrastructures en Afrique, de visites de projets infrastructurels sélectionnés au Sénégal, d'une retraite pour des investisseurs d'Afrique et des États-Unis, d'un cours sur l'analyse des données à l'intention des planificateurs du développement et de formations continues sur la planification du développement et les compétences de communication stratégique à l'intention du personnel de la CEA.

42. Les dynamiques de succès qui ont caractérisé 2017 continueront en 2018, première année de la mise en œuvre du plan stratégique quadriennal de l'IDEP. À cet égard, le perfectionnement du personnel et la mobilisation des ressources continueront d'être des priorités.

43. Une attention particulière sera portée à la participation de toutes les parties prenantes en vue de renforcer davantage la position du secteur public et de contribuer à son efficacité par l'intermédiaire de l'établissement de partenariats, principalement avec le secteur privé et les milieux universitaires.

44. Faisant fond sur les activités de 2016 et 2017, l'IDEP renforcera les fondations de son rajeunissement et de son entrée de plain-pied dans l'âge de l'information, prêt à répondre aux priorités de développement du continent en appui à la réalisation du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.